



À propos de la biopolitique

Isabelle Rochet

DANS **MOUVEMENTS** 2005/4 n^o 41 , PAGES 176 À 179
ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1291-6412

ISBN 2707146781

DOI 10.3917/mouv.041.0176

Date de mise en ligne : 01/12/2005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2005-4-page-176?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

À propos de la biopolitique

De même que, dans *l'Histoire de la folie à l'âge classique*, il s'agissait d'étudier la genèse de la psychiatrie à partir des institutions d'enfermement, de l'institution pénale, d'établir sous quelles conditions et avec quels effets s'exerçait le discours de la folie, de même dans le séminaire *Naissance de la biopolitique* consacré à l'art libéral de gouverner, Foucault s'intéresse à la manière dont cet art de gouverner s'analyse lui-même, se met en œuvre. Il ne s'agit donc pas d'étudier une doctrine, une théorie qui serait cohérente. Le libéralisme ne relève pas d'une logique unique, d'une théorie politique, ou économique. C'est au contraire le caractère hétérogène, la discontinuité, la multiplicité des points d'ancrage de ce que l'on nomme libéralisme que met en évidence Foucault.

MICHEL FOUCAULT
**Naissance de
la biopolitique.
Cours au Collège
de France, 1978-1979**

Hautes Études, Gallimard, Seuil,
2004, 25 €.

Parmi les manières dont on a réfléchi aux problèmes posés à la pratique gouvernementale, soit les rapports entre l'État et la société, qu'est-ce qui caractérise le libéralisme? La spécificité de cette manière de problématiser ces rapports tient à ce qu'elle substitue à la question de la légitimité de l'État, du gouvernement, la question des limites internes ou externes de son mode d'intervention. Ainsi, le libéralisme désigne une manière de problématiser le rapport entre l'État et la société telle que l'État, défini comme art de gouverner, est toujours en excès: le *leitmotiv* du libéralisme c'est: « la frugalité du gouvernement ». Dans quels discours, sous quels régimes, de quelle manière, la théorisation de la régulation de la puissance publique a-t-elle pu prendre forme? L'analyse de la raison gouvernementale s'intéresse aux formulations origi-

nelles du libéralisme, et s'appuie sur deux exemples contemporains qui apparaissent paradigmatiques, en permettant d'établir que, loin d'affirmer un dépérissement de l'État, l'art libéral de gouverner n'a cessé de théoriser au contraire la nécessité d'interventions gouvernementales au sein de la société civile, de manière à produire les conditions nécessaires à la liberté du marché: le libéralisme allemand des années 1948-1962 et le néolibéralisme américain de l'École de Chicago. Outre ce premier paradoxe, d'une pratique à la fois productrice et destructrice de liberté, l'étude critique de la pensée libérale conduit Foucault à balayer un certain nombre de lieux communs sur le néolibéralisme. Le premier, selon lequel le néolibéralisme s'inscrirait dans la continuité du

libéralisme. L'analyse de la rationalité propre aux discours de l'art libéral de gouverner, la caractérisant comme rationalité traversée par des ruptures, se développant sous forme de crises permet d'explicitier les mutations, les renversements de problématiques opérés entre ce qu'on nomme le libéralisme classique et le néolibéralisme, en établissant que le néolibéralisme n'est pas une résurgence de la pensée libérale.

Le deuxième, selon lequel nous sommes tentés d'identifier libéralisme et gouvernement économique. L'analyse historique des discours de l'économie politique met en évidence au contraire que la problématique propre à l'ordo-libéralisme a été de chercher dans l'économie de marché une forme et un modèle pour l'État. L'extension de cette rationalité du marché à toutes les sphères de la société s'accroît encore dans le cas du néolibéralisme américain, avec l'École de Chicago.

Le troisième, selon lequel nous identifions société libérale et société de marché. La double redéfinition du champ de l'économie et du concept de marché lui-même non plus en termes d'échanges, comme c'est le cas du libéralisme classique, mais en termes de concurrence, dans le discours des économistes de l'École de Chicago, caractérise la société sous le gouvernement néolibéral comme une société judiciaire, dans laquelle la forme entreprise se généralise à toutes les sphères de la société.

L'économie politique : nécessité d'un dispositif juridique permettant de garantir la liberté du marché

Bien que Foucault remette en question l'idée d'une logique libérale, au sens d'une idéologie,

voire d'un calcul politique, par le fait qu'il lui assigne des origines historiques diverses, il montre néanmoins que le libéralisme est lié à l'apparition de l'économie politique, qui marque la naissance d'une polarité dissymétrique entre le politique et l'économique. L'analyse des discours des théoriciens du droit public, mais aussi des économistes, par exemple Smith ou Beccaria, permet de comprendre comment l'économie politique porte en elle le principe d'une autolimitation de la raison gouvernementale, qui n'est pas synonyme d'un dépérissement de l'État, mais principe de son maintien.

L'économie politique classique formule le lieu où le gouvernement doit trouver le principe de sa pratique gouvernementale. Ce principe n'est autre que la loi du marché. C'est donc à partir de la liberté du marché posée comme principe qu'est déduite la limitation de la puissance publique. Ce qu'affirme l'économie politique, ce n'est donc pas le dépérissement de l'État, mais le critère qui doit servir de limitation de sa puissance, et le dispositif juridique qui peut garantir la liberté du marché, dans un souci d'efficacité maximale. Ce critère, c'est celui de l'utilité. L'idée développée par exemple par l'utilitarisme anglais (dont Bentham est un représentant), c'est que la puissance publique ne peut s'exercer que si elle est utile. Avec l'influence de Bentham, la raison gouvernementale va s'indexer au principe de l'utilité pour se faire raison de l'intérêt. C'est ainsi que le libéralisme peut se définir comme calcul du risque, afin que le libre jeu des intérêts individuels soit compatible avec l'intérêt de chacun.

L'une des conséquences, l'un des effets de ce discours, c'est que la pratique gouvernemen-

tales libérales est la fois productrice et destructrice de liberté, dans cette double exigence de garantir à la fois cette rationalité interne au marché – qui se présente sous forme de mécanismes naturels : loi de la production et de l'offre, du besoin et de la demande –, et de produire des mesures de contrôle pour que puisse s'exercer cette liberté. C'est ce qui est mis en œuvre par exemple avec la politique du *Welfare*. La création d'un carcan législatif, sous la forme de tarifs douaniers, protecteurs, permet d'éviter l'hégémonie d'un pays sur l'autre, qui mettrait en péril la loi de la libre concurrence.

Le néolibéralisme n'est pas une résurgence du libéralisme

L'exemple historique de l'ordo-libéralisme, soit de l'école allemande libérale, qui a inspiré le choix économique de la RFA, permet de préciser la mutation qui s'opère entre le néolibéralisme et la pensée libérale, le changement radical de problématique. Le néolibéralisme ne s'inscrit pas comme résurgence d'une ancienne forme d'économie libérale, formulée aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il se caractérise par une problématique tout à fait nouvelle. Alors que le libéralisme affirme la liberté du marché dans le cadre de l'État, ce qui implique un système de contrôle, de surveillance de l'État, le néolibéralisme affirme que l'économie de marché doit servir de principe au fonctionnement de l'État.

Le contexte historique permet d'éclairer la problématique spécifique à l'ordo-libéralisme allemand. Ce contexte, c'est celui de l'après-guerre, de l'exigence d'une reconstruction, d'une absence d'État allemand. C'est aussi la critique d'un type d'économie planifiée, propre au

socialisme, ou d'une politique interventionniste inspirée par Keynes. Au plan intellectuel, l'école de l'ordo-libéralisme allemand s'inscrit dans le cadre d'une critique virulente à la fois de l'irrationalité propre au capitalisme, et de celle de l'État nazi. La définition, la programmation, voire la mise en application du libéralisme allemand d'après-guerre est le fait d'hommes qui subissent les influences de la sociologie de Max Weber, voire de la philosophie de Husserl. Il s'agit notamment de Eucken, Röpke, Franz Böhm, Von Rüstow.

La redéfinition d'une rationalité économique qui puisse annuler l'irrationalité sociale du capitalisme a donc pour signification une tentative de fonder la légitimité de l'État à partir d'une liberté économique. L'institution de la liberté économique va fonctionner comme amorce de la souveraineté politique. Le marché apparaît donc comme une structure de régulation économique-politique.

Le néolibéralisme reprend la conception classique de la thèse de la liberté du marché. Mais il substitue à la définition du marché, conçu en termes d'échanges, celle de concurrence. À l'idée de marché décrit en termes d'échanges entre deux partenaires égaux, il substitue l'idée de la non-équivalence, donc l'inégalité entre les partenaires. Par-là même, il rompt avec le naturalisme latent du libéralisme. La concurrence n'est pas une donnée de nature, elle n'est pas le résultat d'un jeu d'appétits ou d'instincts, mais une structure dotée de propriétés formelles qui peut assurer la régulation économique par le mécanisme des prix. C'est à l'État de produire cette concurrence par une série d'interventions permanentes. Ce n'est donc pas l'intervention ou la non-intervention

de l'État qui distingue le néolibéralisme d'une politique planificatrice, c'est la nature de cette intervention, et le domaine sur lequel elle doit porter. L'intervention doit porter sur les conditions du marché, soit le cadre et non sur les mécanismes de celui-ci. La technologie libérale de gouvernement doit organiser l'économie de marché à l'intérieur d'un cadre institutionnel, mais non la planifier, ni la diriger. Ainsi, l'action régulatrice doit porter sur la stabilité des prix, le contrôle de l'inflation, mais non pas sur le maintien du pouvoir d'achat, sur le plein emploi, sur la création d'emploi, ou encore le chômage.

Le néolibéralisme, une politique de société et non un gouvernement économique

Toute l'ambiguïté du néolibéralisme allemand tient à ce qu'il est traversé par une double exigence. D'une part, affirmer la nécessité d'un cadre institutionnel et juridique attentif à ce que la liberté des processus économiques ne produise pas de distorsion sociale. Parce que la régulation des prix par le marché, seul fondement d'une économie rationnelle, doit être soutenue, aménagée et ordonnée par une politique interne et vigilante d'interventions sociales (couverture de soins de santé, politique du logement, aide aux chômeurs). D'autre part, l'exigence que cette politique sociale ne constitue pas un contrepoids à la liberté du marché, dans la mesure où elle n'a pas à corriger les effets destructeurs du marché sur la société. Elle ne peut résulter que de la croissance. Seul le mécanisme concurrentiel peut jouer le rôle de régulateur. On comprend que le libéralisme se définisse non comme gouvernement économique, mais bien comme un gouvernement, une

politique de société au sens où seule celle-ci peut être cible de l'action gouvernementale. C'est toute la signification du concept d'économie sociale de marché. L'analyse du néolibéralisme permet de récuser l'idée de l'économie comme processus autonome au profit de l'affirmation d'un ordre économique-juridique et institutionnel tout à la fois.

Le néolibéralisme américain, une dynamique concurrentielle, non une société de marché

Si l'ordo-libéralisme allemand procède à la critique propre à l'excès de gouvernement à partir de la logique de la concurrence pure, en encadrant le marché par un ensemble d'interventions étatiques, l'anarcho-libéralisme américain, cherche à étendre la rationalité du marché à des domaines tenus jusque-là pour non-économiques. L'élaboration du concept de « capital humain » par des auteurs comme Schultz, « prix Nobel » d'économie en 1979, ou encore Becker, « prix Nobel » d'économie en 1992, permet de repérer les points de tension, les ruptures entre les écoles allemande et américaine. Le néolibéralisme américain procède à une redéfinition de l'économie : l'analyse économique n'est plus définie en termes d'étude des mécanismes de production, des mécanismes d'échanges et des faits de consommation. Elle se redéfinit comme science du comportement humain. L'économie devient ainsi l'analyse d'une activité qui se décrit comme relation entre des fins et des moyens rares.

Cette redéfinition entraîne un changement de paradigme du concept de travail. On passe d'une conception de la force

de travail à une conception du « capital compétence ». Travailler désigne une certaine conduite économique, rationalisée, calculée par celui qui travaille et qui consiste à affecter des ressources à telle fin plutôt qu'à telle autre. Ainsi, les schèmes d'analyse de Schultz le conduisent à récuser le paradigme de l'utilité, pour rendre compte de l'activité humaine et à lui substituer le modèle de l'entreprise, principe d'intelligibilité, non seulement des comportements marchands, mais de toute activité humaine. L'homme dans le néolibéralisme, c'est l'homme entrepreneur de lui-même, étant à lui-même son propre capital, étant pour lui-même la source de ses revenus. C'est ce modèle d'entreprise qui marque la seconde rupture avec l'ordo-libéralisme allemand. Alors que dans l'ordo-libéralisme allemand l'intervention de l'État a encore pour but de compenser l'aliénation du jeu de la concurrence proprement économique, l'École de Chicago ne peut concevoir de contrepoids à ce libre jeu de la concurrence, puisqu'il se caractérise par la généralisation de la « forme entreprise » à tout le champ social, cherchant à étendre la rationalité du marché à toutes les sphères de la société, soit à des domaines qui ne sont pas exclusivement économiques, à des phénomènes qui ne sont pas des phénomènes marchands : la famille et la natalité, la délinquance et la politique pénale. L'extension illimitée de la forme économique du marché dans le néolibéralisme américain fait que celui-ci devient principe d'intelligibilité des comportements individuels. Foucault établit par-là même que société d'entreprise et société judiciaire sont donc

deux faces d'un même processus. L'interventionnisme social, condition historique pour une économie de marché, doit annuler les mécanismes anti-concurrentiels. L'entreprise ne vaut plus seulement comme grille d'intelligibilité des conduites humaines, elle s'impose aussi comme norme. Le modèle de l'entreprise devient un modèle de l'existence elle-même, une forme de rapport de l'individu à lui-même, à son entourage, à sa famille.

Le caractère remarquable et à mon sens incontournable du travail de Foucault ne tient pas seulement à ce qu'il balaye un certain nombre de lieux communs sur le néolibéralisme, il réside encore dans le fait qu'il nous permet de comprendre comment cet art de gouverner, programmé dans les années trente par les ordo-libéraux allemands, est devenue programmation de la plupart des gouvernements des pays capitalistes, avec l'aval des partis sociaux-démocrates, qui se sont ralliés à cet ensemble doctrinal et programmatique. Plus encore, l'analyse des discours et des pratiques de l'art libéral de gouverner, en tant que ceux-ci prennent des figures historiques différentes, est l'occasion de poser des enjeux théoriques majeurs, et d'amorcer des pistes de réflexion extrêmement fécondes, notamment dans la critique de certains postulats de la pensée marxienne.

Ainsi, l'analyse du libéralisme par Foucault remet en question la théorie marxienne de la pensée économique-politique conçue comme idéologie, représentation liée au mode de production capitaliste. Elle engage un réexamen des relations entre l'ordre juridique, institutionnel et l'ordre économique, décrits en termes de superstructures et d'infrastructures, puisque la genèse du libéralisme établit

qu'il n'y a pas d'autonomie des processus économiques, mais bien un ordre qui en réfère tout à la fois à un ensemble institutionnel, un système de juridiction, à une pratique politique, à une logique de marché, à un ensemble de valeurs. Cela implique une remise en question du concept même de capital, défini comme logique unique et nécessaire de l'économie.

L'originalité de la critique du libéralisme produite par Foucault tient à ce qu'elle procède en faisant émerger la racine de la rationalité politique mise en œuvre par celui-ci et les formes spécifiques qu'elle peut emprunter, ainsi que les tensions qui la traversent. Elle nous permet de mieux mesurer les effets de cette technique de gouvernement, de ces discours qui produisent une réalité, se constituant comme pouvoir normatif, disciplinaire, infléchissant les conduites, les réglant selon le principe de la libre concurrence. Avec le libéralisme se dessine une figure singulière qui s'inscrit dans le cadre très général de ce que Foucault appelle le « bio-pouvoir », c'est-à-dire un pouvoir qui se donne pour tâche la prise en charge, l'organisation, le contrôle de la société, de la vie sous ses différentes formes. Ce que démasque Foucault comme l'autre face de ce discours qui ne cesse d'évoquer la liberté comme valeur, face à l'État qui la menacerait, c'est bien la dimension mortifère et irrationnelle de cette mise en ordre de la société, à partir du postulat de la rationalité du marché, nous donnant à penser la véritable signification de cette culture du danger, de la valorisation de l'entreprise, du jeu, du risque. ●

ISABELLE ROCHET